



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL CORSE



VITICULTURE

N°4 – 5 juin 2026

SOMMAIRE

Stades phénologiques
Flavescente dorée
Mildiou
Oïdium
Tordeuses de la grappe
Cicadelles vertes
Autres
Prévision météo
Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CRVI
Rédacteur : Gilles Salva



Structures partenaires :
CA Corse, Cave d'Aléria,
CANICO, CAP, Terra Vecchia,
Inter Bio Corse, Christophe
George.
Crédit photo : CRVI de Corse,
CA 20

Directeur de publication :
Jean Baptiste ARENA
Président de la Chambre
d'Agriculture de région
Corse
Route du stade
20215 VESCOVATO
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>

Action de la stratégie
Ecophyto 2030 pilotée par
les ministères chargés de
l'Agriculture, de
l'Environnement, de la Santé
et de la Recherche avec le
soutien financier de l'Office
Français de la Biodiversité.

Avec le soutien financier de



Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



A RETENIR

Flavescente dorée : communication des dates de traitement.
Mildiou : globalement maîtrisé, symptômes localisés.
Oïdium : augmentation des foyers sur grappe !

STADES PHENOLOGIQUES

La phénologie est en avance d'environ une semaine sur l'ensemble du vignoble corse par rapport à 2025. Seul le secteur de Porto-Vecchio présente une évolution comparable à celle observée l'an dernier. La vigne se trouve actuellement entre la nouaison et le stade petit pois, voire fermeture de la grappe sur les cépages précoces (Niellucciu et Grenache).

Au regard des conditions observées et de la dynamique de croissance actuelle, les cépages les plus précoces devraient commencer le stade fermeture de la grappe sur la quasi-totalité des parcelles dès la semaine prochaine.



Stade nouaison (Stade J ou 71)



Stade petits pois (Stade K ou 75)



Stade fermeture de la grappe
(Stade L ou 77)

FLAVESCENCE DOREE

La réglementation concernant la flavescence dorée a évolué (cf. arrêté du 27 avril 2021). A partir de 2022, elle s'est traduite par de nouvelles règles de surveillance et de lutte, impliquant la responsabilité des professionnels, et introduit la notion de « zone délimitée », qui regroupe une zone infestée et une zone tampon d'un rayon minimal de 500 mètres. Les autres zones sont considérées « exemptes ».

Arrêté préfectoral et zones délimitées (2026) : cliquez sur [ce lien](#).

Dates de traitement : Le communiqué précisant le nombre et les dates de traitements obligatoires contre *Scaphoïdeus titanus* pour 2026 se trouve sur le site de la DRAAF, [ici](#).

En cas de suspicion, prévenir la DDETSPP (Haute-Corse : 0495585050 - Corse du sud : 0495503940) ou la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiosurveillance des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux.

MILDIU

Biologie : cf. bulletin n°3

Observations : Les attaques de mildiou restent très hétérogènes selon les régions viticoles de l'île, et parfois au sein d'une même appellation, notamment en Côte-Orientale.

Dans le nord de l'île (Balagne, Patrimonio, Cap Corse), de nouvelles contaminations, parfois sporulantes, ont été observées principalement sur Niellucciu et Grenache.

En Côte-Orientale, les contaminations secondaires ont progressé dans certains secteurs tandis qu'un dessèchement est observé dans d'autres ; les taches sont majoritairement non sporulantes et les attaques sur grappes restent limitées.

Dans le sud de l'île (Ajaccio, Sartène, Figari, Porto-Vecchio), très peu de symptômes sont observés. Une progression plus marquée a toutefois été signalée sur une parcelle de Grenache à Peri.

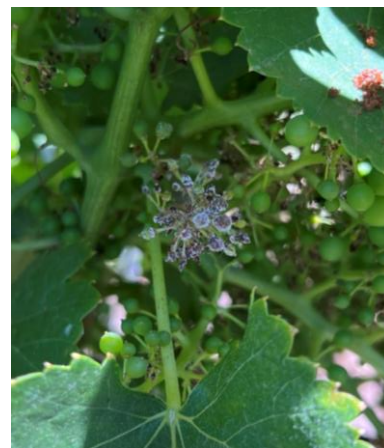
De manière générale, le mildiou reste maîtrisé, malgré quelques évolutions localisées et sur des parcelles de grenache (cépage très sensible) présentant une protection phytosanitaire insuffisante. À l'échelle de l'île, la fréquence d'attaque reste moyenne et l'intensité faible. Les symptômes concernent majoritairement le feuillage.



Mildiou : « Tache d'huile »
face supérieure



Mildiou : Sporulation face inférieure



Mildiou sur grappe : « rot gris »

Evaluation du risque : Selon la modélisation Potentiel Système, l'EPI (Etat Potentiel Infectieux) est en baisse sur l'ensemble de la Corse, tandis que le risque demeure moyen dans le sud et élevé dans le nord et en plaine orientale. Cette situation explique que même si les anciennes taches sèchent (sporulation moins importante), les conditions météorologiques restent favorables à de nouvelles contaminations (primaires ou secondaires) à partir de foyers actifs ; la vigilance reste donc de mise.



Gestion du risque :

Techniques alternatives :

B

Il existe des produits de biocontrôle dont la liste est consultable [ICI](#)

Méthodes prophylactiques

- Epamprage : suppression des organes verts à proximité du sol.
- Enherbement maîtrisé ou travail du sol : diminution des foyers primaires (plantules) ainsi que des remontées humides dans les ceps.
- Gestion de la végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) : limitation de l'entassement et par conséquent réduction de l'humidité potentielle.

R

Résistances : Une note nationale fait le point sur les résistances du champignon vis-vis de certains produits phytosanitaires, et décrit les recommandations à respecter afin d'adapter son calendrier de traitement. Consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)

Plus d'infos sur l'état des lieux des résistances : <https://www.r4p-inra.fr>

OÏDIUM

Biologie : cf. bulletin n°3

Observations : Le nombre de foyers augmente progressivement, l'oïdium s'accroît en Balagne, Cap Corse et Côte-Orientale avec des symptômes surtout sur grappes pour les cépages sensibles tels que le Biancu Gentile et le Niellucciu, mais aussi sur Sciaccarellu et Grenache. La fréquence d'oïdium observé reste moyenne et l'intensité est faible. Le champignon est absent ou très limité dans le sud (quelques baies touchées à Figari).



Face supérieure : Taches huileuses avec gaufnage du limbe



Face inférieure : Taches poudreuses et grisâtres sur le bord du limbe



Grappes : aspect poudreux et couleur grisâtre

Evaluation du risque : Il est important de redoubler d'attention à cette époque !

La vigne se trouve, jusqu'à fin de fermeture de la grappe, dans une période de forte sensibilité au champignon. Même si le champignon s'est manifesté avant ce stade, il peut quand-même continuer sa progression jusqu'à provoquer l'éclatement des baies, entraînant par la suite l'apparition de pourriture grise ou acide.

Le risque est très élevé en tout secteur et sur tous les cépages, notamment ceux présentant déjà des symptômes.



Aucun Faible Moyen Fort Très fort

Gestion du risque :

Techniques alternatives :

B

Il existe des produits de biocontrôle dont la liste est consultable [ICI](#)

Méthodes prophylactiques

Bien soigner l'ébourgeonnage, l'effeuillage et le palissage afin de favoriser l'aération du feuillage et des grappes.



Résistances : Une note nationale fait le point sur les résistances du champignon vis-vis de certains produits phytosanitaires, et décrit les recommandations à respecter afin d'adapter son calendrier de traitement

Consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)

Plus d'infos sur l'état des lieux des résistance [ICI](#).

TORDEUSE DE LA GRAPPE

Biologie : cf. bulletin n°3

Observations : Pas de nouveaux glomérules observés, et aucun vers aperçu dans les anciens glomérules.

Evaluation du risque : Le vol de 2^{ème} génération a commencé. Les pontes G2 devraient également démarrer d'ici quelques jours (aux alentours du 10 juin). Sur les vignobles avec présence de glomérules, et habituellement concernés par les tordeuses, le risque est moyen. Ailleurs, le risque est faible.



Gestion du risque : Il existe des produits de biocontrôle dont la liste est consultable [ICI](#)



La confusion sexuelle est une méthode qui a pour but de diffuser de façon massive des phéromones de synthèse (mimant la substance naturelle émise par la femelle pour attirer le mâle). Cette saturation de l'atmosphère rend les mâles incapables de localiser les femelles permettant la diminution des accouplements. Pour optimiser l'efficacité de la confusion, la zone protégée doit être importante : 10 ha minimum d'un seul tenant.

Il est encore temps de mettre en place cette méthode dans le vignoble.

CICADELLES VERTES

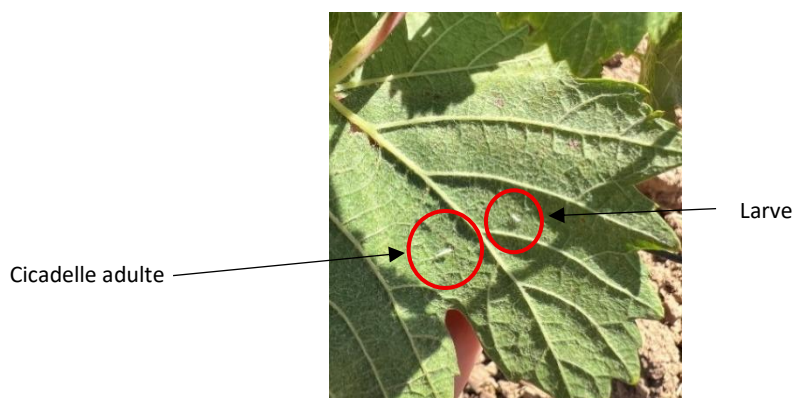
Biologie : cf. bulletin n°3

Observations :

Les populations de cicadelles augmentent progressivement d'une semaine à l'autre. La Côte-Orientale est le seul secteur qui présente actuellement un nombre élevé de population adulte (50 individus/piège/semaine en moyenne) mais une population larvaire faible (3 larves pour 100 feuilles). Dans d'autres zones de Corse, la présence d'adulte est très faible (5 individus/piège/semaine dans le sud et 15 individus dans le nord) avec :

- En Balagne, 8 à 15 larves pour 100 feuilles,
- À Patrimonio et dans le Cap Corse, 3 larves en moyenne pour 100 feuilles.

Notons que les larves observées sont majoritairement aux stades L1 à L3.



Évaluation du risque : Actuellement le risque est faible, mais peut potentiellement augmenter dans les prochaines semaines.



Aucun Faible Moyen Fort Très fort

AUTRES

- **Maladies du bois** : quelques formes d'apoplexie observés dans le Nord de l'île.
- **Millerandage** : quelques symptômes observés sur Biancu Gentile et Sciaccarellu en Balagne.
- **Coulure** : 15 à 20% sur grenache, légèrement inférieure sur Muscat.

PREVISION METEO

	Samedi 6 juin	Dimanche 7 juin	Lundi 8 juin	Mardi 9 juin	Mercredi 10 juin	Jeudi 11 juin	Vendredi 12 juin	Samedi 13 juin
Haute Corse/ Corse du Sud								
	Ciel voilé	Temps ensoleillé ; quelques passages de rares nuages élevés		Maintien d'un temps ensoleillé dans l'ensemble avec quelques pluies localisées		Maintien d'un temps ensoleillé dans l'ensemble avec quelques pluies localisées		

LIENS UTILES

Note nationale pollinisateurs - Rappel protection des pollinisateurs - Arrêté du 20 nov 2021

Tout traitement insecticide est interdit pendant la période de butinage ; la plage horaire est accordée pour certains insecticides, disposant de la mention abeille. Les applications sont autorisées en fin de journée 2 h avant le coucher du soleil et 3 h après le coucher du soleil. Ces règles sont également applicables pendant toute la saison : l'enherbement dans les rangs doit être tondu avant l'application de produits insecticides.

[Note nationale Abeilles - Pollinisateurs](#)

Résistance

Des résistances aux produits phytosanitaires existent. De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents.

Le **réseau R4P** réalisé conjointement par l'INRAE et l'ANSES tient à jour une liste des problèmes de résistances aux produits phytosanitaires, [disponible ici](#).



Notes nationales Biodiversité

Consulter les notes sur le site EcophytoPic [Les notes communes / nationales](#) | [Ecophytopic](#) ou en cliquant sur les images ci-dessous :



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.